Savon de marseille réf 448

Date de création/révision: 31/03/2004

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE RISQUES SPECIFIQUES
ARGOS
NEANT

## 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT
- REFERENCE
- FOURNISSEUR

Savon de marseille réf 448

448

ARGOS

10 bis, Boulevard de la Bastille

75012 Paris.

Téléphone / Fax 01.56.95.01.60. FAX: 01.56.95.01.78.

E-mail / Site internet- argos@argos-hygiene.fr

Numéro d'appel d'urgence 01.56.95.01.60 INRS: 01.45.42.59.59.

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Lavage

#### 2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Savon. Sels de sodium d'acides monocarboxyliques à chaînes linéaires.

## Constituants contribuant aux dangers

- Sans objet.

## 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation :La poussière peut causer des irritations Contact avec la peau:Non suceptible de causer des irritations dans des conditions normales d'emploi. Contact avec les yeux:Peut causer des irritations. Ingestion:Non susceptible d'être nocif à moins d'une quantité ingérée excessive. Savon de marseille réf 448

2/5
Date de création/révision: 31/03/2004

#### 4 - PREMIERS SECOURS

Inhalation: Placer le sujet dans un endroit aéré.

Contact avec la peau:Non applicable dans les conditions normales d'utilisation. Contact avec les yeux:Rincer à l'eau.Si les picotements persistent,consulter un médecin

Ingestion: Extraire un maximum de produit de la bouche. Boire de l'eau en abondance. Si une grande quantité a été ingérée ou si des symptômes se developpent, consulter un médecin.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## - Moyens d'extinction

Poudre sèche, eau pulverisée, mousse, dioxyde de titane. Risques spécifiques: Vapeurs irritantes en cas d'incendie. Protection des intervenants: Appareil respiratoire, vêtements de protection.

# 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## - Précautions individuelles

Porter un masque en cas de formation de poussières.

# - Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des égouts, la pollution des eaux en surface et de la nappe phréatique. Alerter les autorités compétentes lors de déversement et de déchargements accidentels dans les cours d'eau.

### - Méthodes de Nettoyage

Transférer le produit dans des containers identifiés et les faire évacués par une société agrée.Les résidus et les petites quantités de produit renversés peuvent être lavés à l'eau.

Savon de marseille réf 448

Date de création/révision: 31/03/2004

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION	Aucune mesure spécifique de protection particulière.	
STOCKAGE	Stocker dans les conditionnements d'origine, dans un endroit sec à l'abri de l'humidité.	
	Pour des raisons de qualité,éviter le températures élevées.	
8 – CONTROLE D	EL'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE  Mesures d'hygiène:Les règles d'hygiène en usage dans les milieux industriels doivent être suivies  Equipement de protection individuelle:En cas de poussières,porter un masque.	
9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
Aspect	- Solide blanc odeur caractéristique savon.	
РН	10 +/- en solution à 1 %	
Température de changement d'état		
Point d'éclair	>200°C	
Caractéristique d'explosivité		
Densité		
Solubilité	Eau.	
	Point de ramollisement >90°C	

Savon de marseille réf 448

Date de création/révision: 31/03/2004

10- STABILITE ET REACTIVITE	
- Produit stable dans les conditions normales de températures et d'utilisation.	
-	
11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
- Toxicité aiguë:DL50 (rat)>2g/Kg	
-irritation cutanée: Produit très légèrement irritant	
(Patch test 48h sur volontaires humains).	
-irritation oculaire:Moyennment irritant.	
40 INFORMATIONS FOOL OCIOUES	
12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
-Biodégradabilité:>90%	
13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	
Traitements des déchets:Il est recommandé de recycler au maximum les déchets.	
Emballage souillé:Respect des exigences réglementaires locales.	
Elibatrage Soutifie: Respect des exigences regreillentaires locales.	
14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
Produit non classé selon la réglementation en vigueur.	

Savon de marseille réf 448 5/**5** Date de création/révision: 31/03/2004 15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES **16- AUTRES INFORMATIONS** Recommandation 89/542 Concentration en % 5 à < 15 15 à < 30 30 et + < 5 Phosphates **Phosphonates** Tensio-actifs anioniques Tensio-actifs cationiques Tensio-actifs amphotères Tensio-actifs non ioniques Agents de blanchiment oxygénés Agents de blanchiment chlorés Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA) Acide nitriotriacétique (NTA) Phénols et phénols halogénés Paradichlorobenzene Hydrocarbures aromatiques Hydrocarbures alophatiques Halogénés Savons Zéolites

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie aux propiétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. L'utilisateur de notre produit doit respecter les prescriptions et la législation en vigueur en engageant sa propre responsabilité. Il reste sous la responsabilité de l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Polycarboxylates

# ANNEXE

## ========

# Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

(110) 10, 02,

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité. R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles